

 <p>L'OUTIL EN MAIN ANTONY</p>	<p>Association l'Outil En Main d'Antony</p> <p>NOTE AUX PARENTS</p> <p>Année scolaire 2025/26</p>	<p>maj 30/04/2025</p> <p><u>2025-2026</u> note aux parents v2.docx</p>
--	--	--

Pour que l'inscription de votre (vos) enfant(s) soit complète, il est IMPERATIF de fournir à l'Association les documents suivants lors de la rentrée de septembre :

- La **convention complétée datée et signée**, dont l'autorisation du droit à l'image (en dernière page)
- **1 photo d'identité**
- **1 photocopie de l'attestation d'assurance** de l'enfant
- Un **chèque** de 150€ pour les enfants résidant à Antony et 165€ pour les non-Antoniens (le paiement avec la carte Pass+ est accepté).

Cette somme annuelle comprend :

- L'adhésion à l'Association,
- L'assurance dans les ateliers,
- Les consommables.

Pour les enfants souffrant d'allergies dues aux poussières diverses de matériaux, il est demandé :

- **1 certificat médical** mentionnant l'autorisation de pratiquer les activités dans l'association l'Outil en Main d'Antony

Le secrétariat est seul responsable de ces formalités.

Pour la bonne marche de l'Association, tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Le Président
Simon SOLA